

Réunion du Conseil de quartier du Village

COMPTE-RENDU

LE 6 NOVEMBRE 2014

20H00

Ecole élémentaire Jules Ferry
Village

REUNION ORGANISEE PAR	Le service Démocratie participative.
TYPE DE REUNION	EXTERNE
PARTICIPANTS	<p>Habitants : 50 personnes.</p> <p>Partenaires : M. Moussa SECK, directeur de l'association Un toit deux générations, M. Michel JEANNOT, correspondant de l'Est Républicain.</p> <p>Commune :</p> <p>Elus : M. Stéphane HABLLOT, Maire et par ordre alphabétique : M^{me} Danielle ACKERMANN, Conseillère déléguée à l'Environnement et au Patrimoine, M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative et au Développement durable, M^{me} Marie-Odile GANNE-DEVONEC, Conseillère déléguée au Handicap et à la Réinsertion, M. Philippe PONCELET, Adjoint délégué aux Relations CUGN, aux finances et à la Politique de la ville ; M. Marc SAINT-DENIS, Conseiller, M. Philippe GIUMMELLY, Conseiller.</p> <p>Personnel municipal : M^{me} Isabelle BERNOT, responsable du Service Personnes Agées, M. Christophe NOEL, rédacteur photographe du service Communication, M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative.</p> <p>Excusé : M. Erwan GUEGUEN, Directeur des Services Techniques.</p>

Ordre du jour : Les travaux de rénovation de la rue de Houdemont et de la rue Victor Hugo, les Coteaux, les parcs et le Transport A la Demande (TAD).

Introduction de Monsieur le Maire :

Monsieur le Maire remercie les habitants d'être venus et présente les élus.

« Nous avons eu récemment une réunion publique portant sur les travaux des rues de Houdemont et Victor Hugo.

Avant de commencer notre ordre du jour, j'aimerais vous présenter une association qui peut vous intéresser : l'association Un Toit deux générations. Je donne la parole à son directeur, M. Seck ».

1/ Présentation de l'association Un toit deux générations :

Madame Bernot explique la raison de leur présence au Conseil de quartier : « Madame Mattera, l'adjointe déléguée aux Personnes Agées, souhaite présenter ce dispositif au plus grand nombre de personnes possibles. »

M. Seck : « J'ai fondé cette association quant je suis arrivé du Sénégal pour étudier en France. J'ai eu un véritable choc culturel : au Sénégal, toutes les générations vivent ensemble. J'ai pris conscience qu'en France, il y avait beaucoup de personnes seules d'un côté, et des étudiants de l'autre côté, qui n'arrivaient pas à se loger. J'ai monté cette association en 2008 à Metz. Deux ans après, l'association était présente sur Thionville et Nancy. Bientôt, elle le sera à Luxembourg.

Le dispositif intervient à plusieurs niveaux :

La première étape consiste à sélectionner les étudiants, par l'intermédiaire d'un site Internet. Je les rencontre au bureau de l'association pour connaître leurs motivations. La même chose est faite avec les personnes âgées. L'idée est de mettre en adéquation les besoins et les attentes des deux. L'association organise un rendez-vous entre le jeune et la personne âgée pour mettre au point le projet, avant la signature d'une convention de 10 mois, calqués sur l'année universitaire. Il existe trois formules de cohabitation :

La formule « solidaire » où l'hébergement est gratuit ;

La formule « conviviale » à 90 € par mois, où l'étudiant participe aux charges domestiques et s'engage à une forte présence pendant le week-end ;

La formule « amicale » contre une rétribution financière plus importante (qui peut aller jusqu'à 200 € par mois, déclarables aux impôts mais non-imposables et qui s'apparente davantage à de la sous-location), qui offre un complément de ressources à la personne âgée et avec moins de contraintes de présence pour l'étudiant, notamment les week-ends. »

Questions des habitants :

Une habitante voudrait savoir **comment sont sélectionnés les étudiants** et si l'association sait qu'ils sont très nombreux à avoir des difficultés à se loger.

Réponse du directeur de l'association : « On sensibilise les seniors au problème de logement des étudiants, grâce à du théâtre. De plus, les assistantes sociales du système universitaire nous contactent directement, pour nous alerter sur des étudiants qui rencontrent des difficultés de logement. »

A la fin de la présentation, des dépliants sont laissés à la disposition des habitants intéressés.

2/ Les travaux dans les rues de Houdemont et Victor Hugo :

M. Donati : « Les travaux ont commencé le 3 novembre. Ils concernent la rue de Houdemont, la rue Victor Hugo jusqu'à la rue Anatole France. Lors de ces travaux, tout va être fait : l'enfouissement des réseaux et l'aménagement de la voirie, la mise en zone 20 (dite « zone de rencontre ») sur les parties étroites des rues et en zone 30 sur le reste des rues. Le coût de ces travaux est de 700 000 €. »

Le calendrier des travaux :

Début du chantier : début novembre 2014.

Durée : 8 mois.

Enfouissement des réseaux (eau, gaz, électricité, téléphone et fibre optique) : avant cet hiver.

Reprise de l'enrobé : après l'hiver par tranches, mars-avril 2015

Fin : avril-mai 2015

Questions des habitants :

Pourquoi la rue Anatole France a été mise à double sens dès le début des travaux ? C'est très dangereux !

M. Donati : « En raison des travaux, la CUGN a décidé de mettre cette rue en double sens pour éviter un long détour aux riverains. Cette mise en double sens va nécessiter l'interdiction de stationner dans la rue pendant les travaux : mais à la mairie, nous avons négocié pour que seule la partie la plus étroite de la rue de Houdemont soit en stationnement interdit. »

Pourquoi ne pas laisser le sens de circulation de la rue de Houdemont comme elle était ? Avec une rue mise à double sens, on va avoir beaucoup de circulation en plus, tous les automobilistes qui voudront éviter le Vélodrome vont passer par là !

Quel intérêt d'impacter la rue Anatole France avec les travaux de la rue Victor Hugo ? Est-ce que les rues seront ouvertes à la circulation pendant les vacances de Noël ?

M. Donati : « Nous n'avons pas l'intention de favoriser la circulation dans les rues du village. Les Maires de Houdemont et de Vandœuvre ont d'ailleurs écrit une lettre cosignée au président de la CUGN, pour la création d'un alternat rue de Houdemont dans le virage qui précède la rue de Houdemont. Le Maire de Vandœuvre a écrit à la mairesse d'Houdemont [avant les élections de mars 2014] pour savoir pourquoi la rue qui longe l'autoroute avait été fermée. Réponse : il s'agit d'une rue communale et non pas d'une rue communautaire. On est dans une période de chantier, il faut pouvoir circuler malgré ces travaux. »

Oui, mais pourquoi un double sens pendant 8 mois ?

M. Donati : « Non, pas pendant huit mois : la rue sera mise en double sens de circulation seulement de temps en temps, selon l'avancée des travaux. Mais si c'est dangereux et si une majorité d'entre vous souhaitent que la rue reste à sens unique (ce qui vous obligerait à faire un grand détour pour rentrer chez vous), nous ne sommes pas contre cette autre solution. Nous ferons en sorte de retrouver un sens de circulation normal pendant les vacances. On peut faire en sorte que les situations de double sens soient minimisées et réduire les problèmes de parking en ôtant le moins possible de places de stationnement. »

Un habitant suggère que les automobilistes aillent se garer sur le parking du cimetière au-dessus du village et que la mairie mette en place une navette pour redescendre.

M. Donati fait remarquer que cette proposition, bien qu'intéressante, est impossible à organiser.

M. Donati : « Autre précision : pendant ces travaux, les agents installeront une gaine dans laquelle il est prévu de faire passer plus tard **la fibre optique**. Actuellement, la ville est en cours de câblage par Orange. »

M. Carpena précise que les délais de câblage sont incertains, que l'opérateur Orange câble en priorité les immeubles parce qu'ils y ont le plus de clients potentiels (par rapport aux zones pavillonnaires). « En général, en France, quand on a câblé une ville, le taux de retour sur investissement est de 10 à 15 %. Le village devrait être câblé dans 3 ans. Aujourd'hui, il y a environ 200 foyers vandœpiens câblés. »

Un habitant de la rue de Houdemont, après la fourche qui descend et qui va vers les vergers, se dit oublié lors du portage des lettres d'invitation. Il ajoute : *Quand la rue a été refaite il y a 15 ans, elle a été élargie au maximum et les trottoirs ont été élargies (entre le carrefour avec la rue Anatole France et la Croix). Depuis, les automobilistes roulent trop vite, surtout aux heures de pointe : c'est très dangereux aux sorties de garage et pour les piétons car les trottoirs sont trop étroits. La première partie de la rue de Houdemont est en zone 20 puis le reste en zone 30 : pourquoi ne pas poursuivre la zone 30 sur le reste de la rue ?*

M. Donati : Les travaux de la rue de Houdemont coûtent 700 000 €. La CUGN a une enveloppe annuelle d'un million d'euros pour la rénovation des rues de Vandœuvre, autant dire qu'il nous est possible de rénover qu'une rue par an. La deuxième partie de la rue de Houdemont n'a pas été retenue pour cette rénovation, car elle a fait l'objet d'une rénovation plus récente. La CUGN a dû aussi intervenir du côté de la ville d'Houdemont, car une partie de la rue s'effondrait. Quant à l'apaisement de la circulation, les maires des deux villes ont demandé à la CUGN un sens alterné avec des feux tricolores. De notre côté, pour faire ralentir les automobilistes dans le sens de circulation rue Anatole France vers la rue de Houdemont et si les habitants le souhaitent, on pourra y poser des coussins berlinois.

Pourquoi n'avez-vous pas invité les habitants de la rue Anatole France ?

M. Donati : « On aurait pu inviter plus de personnes, mais cette réunion était technique : on a étudié mètre par mètre les rues Victor Hugo et de Houdemont pour voir les aménagements qu'on peut réaliser, en tenant compte des sorties de garages, du stationnement, de la largeur de la rue...

M. le Maire propose de créer un **Atelier sur les travaux de la rue de Houdemont** et d'aller voir sur place avec les habitants intéressés.

3/ Les coteaux et les parcs autour du village :

M. Poncelet : « La ville achète des terrains dans la zone naturelle, au fur et à mesure que les propriétaires les vendent, afin d'aménager d'anciens vergers et de les conserver. Nous sommes associés à une association, « les Croqueurs de pommes », qui a pour but de sauvegarder les vieilles espèces d'arbres fruitiers en Lorraine. Nous sommes en train d'installer un verger conservatoire, composé d'arbres d'anciennes variétés et d'une pépinière. Vous, les villageois, vous êtes très riches en vergers dans vos jardins. Nous souhaiterions pouvoir greffer des arbres pour préserver cette richesse du patrimoine vert. Prévenez-nous en mairie si vous souhaitez couper un arbre fruitier, qu'on puisse intervenir avant et en prélever quelques branches pour faire des greffons. »

Madame Ackermann, à propos du parc du Tonneau : « Vous connaissez tous ce parc intimiste, qui a été inauguré le 21 juin dernier. Cet été, trois charmes ont dû être coupés, suite à une branche maîtresse qui est tombée : le diagnostic de l'ONF a été sans appel. On a juste pu garder un tronc en souvenir. On a envisagé le remplacement de ces arbres par un hêtre pourpre, un orme, un chêne et un marronnier. On aimerait avoir votre avis sur ce parc ? »

Une dame apprécie et le trouve « très zen, très bien. »

Une autre dame regrette l'absence de *balançoires*, « même une toute petite ! » et **déplore l'absence d'aire de jeux** dans un quartier où il y a une école maternelle et une école élémentaire. « *Il faut soit descendre dans le centre ville, soit monter à la Sapinière !* »

Un autre habitant s'exclame : « *Cela fait dix ans qu'on en demande, des jeux !* »

Madame Ackermann tient à l'absence de jeux dans ce parc, pour respecter le lieu intimiste.

M. Donati ajoute qu'il est possible de réfléchir à un autre endroit où on pourrait installer des jeux.

Un **Atelier Aire de jeux** est d'ailleurs proposé.

Questions des habitants :

Où se situe la partie concernée par les terrains achetés par la mairie sur les Coteaux ?

M. Poncelet : « Ces terrains se trouvent sur la partie située entre le village et Houdemont. Cela représente entre quatre et cinq hectares. »

Est-ce que tout l'espace possédé par la mairie va être clôturé ?

M. Poncelet : « Non. Le seul terrain qui sera clôturé, c'est le verger conservatoire. »

Qui récoltera les arbres fruitiers ? La ville ou bien tout le monde ?

M. Poncelet : « Ce sont les Croqueurs de pommes qui s'en occupent. A terme, nous souhaitons encourager la création d'une association qui s'occuperait de la valorisation des Coteaux, ce qui nous permettrait d'avoir sur place des personnes

qui aient des connaissances. Actuellement, nous avons trois ou quatre croqueurs de pommes qui habitent à Vandœuvre. »

*Où en est-t-on avec les **blaireaux** ?*

M. Donati : « Les plus gênants dans les jardins, ce sont les sangliers. En voyez-vous encore ? »

Réponse à l'unanimité : « non ! »

Question de M. le Maire : « Mais vous en avez vu avant ? »

Réponse à l'unanimité : « Oui !! »

M. Donati : « Les villageois vivent dans une zone boisée : il y a forcément des animaux. Des pièges ont été posés pour lutter contre les sangliers : 100 individus ont été piégés et euthanasiés. Il n'y a désormais plus de sanglier dans la partie haute de Vandœuvre. Il y a d'autres animaux comme les renards ou les blaireaux ; mais est-ce que leur présence nous gêne vraiment ? Pour les corbeaux freux, on en a beaucoup sur notre ville. Avant, ils étaient concentrés devant le CHU. Mais depuis que les grands peupliers du CHU ont été abattus, les corbeaux ont déménagé pour s'installer plus à proximité des habitants.

Nous avons prévu une opération pour faire diminuer le nombre de corbeaux freux :

- Demander aux habitants de laisser moins de déchets dehors.
- La mairie et la CUGN vont élaguer certains grands arbres dans quelques quartiers où les freux sont trop proches des habitations.
- Les élagueurs savent où se trouvent les nids. Nous interviendront un peu avant la période de nidification, en février. Il nous faut trouver une solution pour les riverains qui vivent à leurs côtés et qui ont de sérieuses nuisances (bruits, fientes sur les automobiles...). Mais l'élagage ne peut pas être renouvelé chaque année, cela endommagerait les arbres. »

Une dame s'interroge : *pourquoi éliminer les corbeaux ?* Une autre dame ne comprend pas non plus ce qu'ils ont fait de mal.

M. Donati : « Dans certains cas, comme par exemple place de Bretagne, il y a des grands arbres qui en accueillent et qui sont situés juste à côté des fenêtres des habitants. »

Une représentante de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), à qui M. Donati donne la parole : « Vous pouvez élaguer le plus possible les grands arbres et ne pas planter trop de grands arbres dans les parcs, pour éviter de les piéger pour les euthanasier : c'est assez atroce, car ils sont très intelligents et ils représentent la biodiversité. »

4/ Petit bilan du transport à la demande :

Ce dispositif a été mis en place sur le village il y a environ un an. Le matin et le soir, la ligne n°7 des bus fonctionne, et le Transport à la Demande est en service le reste de la journée, pendant les heures creuses. Il va du village au centre de la ville et permet par exemple de rejoindre l'arrêt du tramway. Cela fonctionne très bien, il est très souvent complet. La CUGN va élargir le périmètre et va proposer de desservir aussi Vand'Est. Est-ce que des personnes présentes utilisent le tram ?

Deux personnes répondent par l'affirmative.

Une dame qui l'a utilisé deux fois, trouve cela très bien : cela permet d'éviter du stationnement sauvage pour aller prendre le tram.

Le Transport à la demande peut aussi emprunter la rue de Villers.

Le TAD est un bus urbain, fait pour circuler dans la ville. Pour une personne qui a un rendez-vous hebdomadaire, il suffit de s'inscrire une seule fois et de le préciser : le bus viendra la chercher toutes les semaines pour ce rendez-vous et cela, au coût d'un ticket de bus !

5/ Points divers :

Travaux rue de Villers :

M. Donati : « On a déjà mis des potelets sur les trottoirs dans la rue de Villers. Il faudrait voir s'il reste des endroits où il est nécessaire d'en remettre ? »

*Des habitants laissent leurs **poubelles dehors** devant chez eux, alors qu'ils devraient les rentrer !*

Le riverain du début de la rue de Villers a **de la végétation qui dépasse sur le trottoir** et ne la taille pas assez souvent, ce qui gêne les piétons.

Réponse de Mme Ackermann : « Cette végétation est taillée deux fois par an et laisse suffisamment de place pour que les piétons puissent passer, à condition que les voitures respectent les emplacements de stationnement. De plus, il existe aussi un petit trottoir en face. »

Un habitant souhaite qu'on *rappelle aux propriétaires de chiens qu'ils doivent ramasser les déjections de leurs chiens.*

M. Donati fait remarquer que « toutes les villes sont confrontées au problème de déjections canines. La ville est dotée de canisacs qu'elle met gratuitement à disposition des riverains, à l'accueil de la mairie et sur place dans les rues des quartiers. On a édité une affiche, si vous le souhaitez, on peut faire une campagne d'information dans votre quartier. Il suffit de nous dire où l'installer. »

Une dame tient à féliciter les Espaces Verts : *le village est toujours beau.*
Les habitants applaudissent.

Donnez-vous des financements pour le ravalement des façades ?

M. Carpena : « Il n'y en a plus désormais. La loi prévoit désormais que toute rénovation de façade devra s'accompagner d'isolation extérieure. On travaille quartier par quartier sur ce sujet. Le prochain quartier concerné : Brichambeau. »

Avez-vous autorité pour obliger les gens à rénover leurs façades ?

M. Carpena : « Non. Les seuls endroits où il est possible d'obliger les propriétaires à rénover leur façade, c'est dans des périmètres bien précis classés aux Monuments Historiques, comme la place de la carrière à Nancy. »

Un habitant, architecte, connaît bien le sujet et signale que l'isolation par l'extérieur oblige à empiéter sur la voie publique, ce qui n'est pas légal. Cette question va se poser sur des milliers de bâtiments prochainement !

Les sentiers des coteaux sont bons à être nettoyés (notamment le long de l'école Bellevue, dépôt de branchages dans les sentiers).

M. Donati va demander au responsable des Espaces Verts de dégager les entrées des sentiers.

Marc Saint-Denis intervient pour faire remarquer que **le panneau-plan situé à la sortie du cimetière occulte les voitures qui montent le village.** Les automobilistes qui sortent du parking de la Sapinière sont obligés de s'avancer sur la route, faute de visibilité suffisante et c'est très dangereux.

M. Donati note qu'il conviendrait de vérifier cette gêne et si cela s'avère nécessaire, de déplacer ce panneau en le mettant de l'autre côté, juste en face du terrain de football.

Action : A vérifier par les services techniques.

Dans les allées de la Sapinière, une rigole se forme non loin de la table d'orientation.

La rue Jules Ferry est en double sens, malgré son étroitesse. Il arrive que des voitures gênent ma sortie de garage dans cette rue !

Des habitants de la ZUP viennent **nettoyer leurs tapis au lavoir de la rue du Tonneau**, c'est dangereux car ils mettent les tapis sur la route. Et c'est plusieurs fois par semaine !

Les dispositions à prévoir sont listées dans la partie « mesures à prendre et questions à se poser. »

Conclusion de Monsieur le Maire :

« Avant de conclure et de vous inviter à prendre le pot de l'amitié, j'ai été interpellé pour ces problèmes de lavoir : je suis venu sur place avec la police municipale. Il faut installer une signalisation sur le lavoir pour pouvoir ensuite verbaliser. Il faut les empêcher, si cela représente une gêne pour la circulation.

N'oubliez pas de vous inscrire aux deux Ateliers de quartier, pour la création d'une Aire de Jeux et pour le suivi des travaux de la rue de Houdemont ! Merci. »

MESURES À PRENDRE ET QUESTIONS A SE POSER	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Ce qui est acquit à la fin de la réunion :		
Création d'un Atelier Aire de jeux village pour aller sur place et étudier l'emplacement idéal pour une aire de jeux pour enfants. Deux habitantes se sont inscrites.	M. Eric Marchand, responsable des Espaces Verts et M ^{me} Sophie Hubert, service Démocratie participative.	Mercredi 28 janvier à 16h30
Création d'un Atelier travaux rue de Houdemont pour aller sur place et voir ce qu'il est possible d'améliorer. Quatre habitants se sont inscrits.	M. Frédéric Jacque, Relations CUGN et M ^{me} Sophie Hubert	Mercredi 17 décembre à 17h
Faire un courrier aux riverains de la rue Gambetta qui laissent leur poubelle dehors.	Services techniques et Démocratie participative	Le plus rapidement possible.
Nettoyer les sentiers des Coteaux.	M. Marchand	Rapidement
Vérifier l'emplacement du panneau-plan situé à la sortie du cimetière, au carrefour des rues Pasteur et de Bois le Duc : voir s'il est nécessaire de le mettre de l'autre côté du parking, côté terrain de football, s'il gêne la visibilité des automobilistes qui montent le village.	M. Gueguen	Début décembre 2014
Faire une campagne d'affichage anti-déjections canines dans le village. Reste à trouver l'endroit où installer les affiches.	Services techniques (M. Régnier) et Démocratie participative.	Décembre 2014.
Installer un panneau de signalisation pour interdire de nettoyer les tapis au lavoir du Tonneau, pour demander ensuite à la police municipale de verbaliser (les tapis sont mis à sécher sur la route et empêchent la circulation).	M. Frisch, police municipale.	Rapidement

Dates des visites sur place des Ateliers de quartier

Atelier Aménagement de la rue de Houdemont et suivi des travaux :

mercredi 17 décembre 2014 à 17h

Rendez-vous au carrefour des rues Anatole France et de Houdemont

Atelier Aire de Jeux :

mercredi 28 janvier 2015 à 16 h 30

Rendez-vous devant l'église Saint Melaine.